

TEMPS PROBABLE :
RÉGION PARISIENNE. — Beau jour, matin, devenant couvert l'après-midi. Soir, vent faible de sud-ouest. Nuits : jour : 26.
EN FRANCE. — Dans le Nord, ciel se levant avec pluies orageuses. Dans le Sud-Est, quelques orages. Allieurs, assez beau.
SOLEIL : lever, 4 h. 53 ; coucher, 20 h. 55.
LUNE : premier quartier le 9 ; pleine le 16.

LA FRANCE SE PRÉPARE POUR LA CONFÉRENCE DE LONDRES

Une importante réunion, présidée par M. Herriot, s'est tenue hier au Quai d'Orsay

Une réunion importante a eu lieu hier après-midi, dans le cabinet du président du Conseil, M. Herriot, et au sein duquel, sous la présidence de M. Herriot, ont été discutés les modalités d'application du plan Dawes, qui sera, on le sait, le principal et probablement l'unique objet de la conférence de Londres. M. Herriot avait convoqué MM. Barthou et M. Luchaire, délégué et délégué adjoint de la France à la commission des réparations, MM. Peretti de Rocca, directeur politique et Seydoux, sous-directeur commercial au ministère des Affaires étrangères, M. Parmentier, qui participait aux travaux du comité d'experts et enfin M. Bergery, actuellement chef de cabinet au Quai d'Orsay et précédemment secrétaire général adjoint à la C. D. R.

Au cours de cette réunion, chacun des interlocuteurs a donné au chef du gouvernement son avis sur les problèmes relevant spécialement de sa compétence.

L'entretien a permis de circonscrire et de préciser les questions qui seront à l'ordre du jour de la conférence interalliée, ce qui ne manquera pas de faciliter considérablement la tâche de la future délégation française à Londres.

Vu la grande utilité de ces travaux préparatoires, la réunion d'hier sera vraisemblablement suivie d'un certain nombre d'autres du même genre. Le gouvernement français montre ainsi qu'il se préoccupe de préparer la mise en pratique du plan Dawes dans le plus bref délai possible. Le même désir inspire les cabinets de Londres, Bruxelles et Rome.

Toutefois, on ne saurait en dire autant du gouvernement allemand, qui tarde beaucoup à soumettre au Reichstag les lois rendues indispensables par le projet des experts et laisse ainsi supposer qu'il médite de se livrer sur ce point, comme M. Stresemann l'a annoncé pour la reprise du contrôle militaire, à quelque marchandage de la dernière heure. On devrait pourtant se rendre compte à Berlin que de pareils atermoiements ne peuvent que nuire à la restauration économique, dont l'Allemagne avoue elle-même avoir le plus pressant besoin.

M. MUSSOLINI N'ASSISTERA PAS A LA CONFÉRENCE INTERALLIÉE

Londres, 1^{er} juillet (d. Petit Parisien). — Un message Exchange Telegraph de Rome confirme que M. Mussolini ne pourra pas assister à la conférence interalliée de Londres et annonce qu'il s'y fera représenter par son ministre des Finances.

LES DÉLÉGÉS DU JAPON

Londres, 1^{er} juillet (dép. Havas). — Les ambassadeurs du Japon à Londres et à Paris représenteront le Japon à la conférence interalliée qui se tiendra prochainement à Londres.

Le général Walch succède au général Nollet à la commission de contrôle

Sur la proposition du ministre de la Guerre, le général Walch a été désigné comme président de la commission de contrôle interalliée à Berlin en remplacement du général Nollet.

Le général Camille Walch est né le 27 mai 1870 à Mulhouse. Il est passé par l'école polytechnique et a fait toute sa carrière dans l'artillerie. Il était lieutenant-colonel au début de la guerre; de novembre 1914 à janvier 1916 il a dirigé le 1^{er} bureau au G. Q. G. Depuis le 1^{er} août 1919 il était le collaborateur du général Nollet à la mission interalliée de contrôle en Allemagne. Commandeur de la Légion d'honneur, il a été l'objet d'une très belle citation, le 29 mai 1919, alors qu'il était détaché auprès de l'armée américaine comme commandant de l'artillerie du 1^{er} corps d'armée.

NOUVELLE TENSION DES CHANGES

La légère tension que nous signalions hier s'est accentuée au cours du dernier marché. Les changes ont fait un bond inattendu, puisque la devise anglaise qui, lundi, après Bourse, se traitait à 81,85, débuta hier à ce taux, ou à peu près, pour s'élever progressivement de quart d'heure en quart d'heure à celui de 82,55. De son côté, le dollar qu'on pouvait obtenir lundi soir à 18,92 ne se traitait hier après-midi qu'à 19,36. Les autres devises à l'avant, si bien que les 100 francs suisses valaient 344,25, les 100 florins 728,75, les 100 pesetas 256 francs, les 100 francs belges 87,70 et les 100 livres 83,10. A 17 h. 50, la livre cotait 84,10 et le dollar 19,45 1/2.

LES GRANDES COMMISSIONS DE LA CHAMBRE

ELLES SE SONT CONSTITUÉES HIER



De haut en bas, à gauche : MM. Vincent Auriol, Maginot et Vivian, présidents des commissions des Finances, de l'Armée, de l'Air et de la Marine; à droite : MM. Franklin-Bouillon, Hanriot et Cazalis, des Affaires étrangères, des Douanes et de l'Enseignement.

UNE ACTION CONTINUE EN VUE DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

Le gouvernement se propose de l'organiser. Un conseil restreint, sous la présidence de M. Herriot, étudiera le problème et prendra les mesures nécessaires.

Préoccupés d'organiser une action continue en vue de la lutte contre la vie chère, le conseil des ministres a décidé que les ministres de la Justice, de l'Intérieur, des Finances, du Commerce, de l'Agriculture et du Travail se réuniraient en conférences régulières sous la présidence du président du Conseil pour délibérer sur ce problème et arrêter les mesures nécessaires.

Le ministre du Commerce a annoncé d'autre part qu'il soumettra prochainement à ses collègues un ensemble de dispositions relatives à l'organisation de la vie économique. Les ministres de l'Agriculture, du Commerce et du Travail ont tenu le Conseil au courant des négociations poursuivies par eux au sujet du prix des farines et du pain.

Les mouvements administratifs auront cette année une ampleur exceptionnelle

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, a entretenu hier le conseil des ministres des mouvements administratifs en préparation et lui a soumis les décisions d'ordre général qui vont guider cet important travail.

En effet, les mouvements envisagés auront cette année une ampleur exceptionnelle. Le ministre de l'Intérieur, conformément à la décision prise par le dernier conseil, va inviter tous les fonctionnaires de l'ordre administratif, âgés de soixante ans, à demander leur mise à la retraite. D'autre part, le ministre a l'intention de remplacer de nombreux fonctionnaires qui, bien que n'ayant pas atteint l'âge de soixante ans, sont devenus incapables à leur service.

Enfin l'orientation nouvelle de la politique nécessitera le déplacement d'un certain nombre de préfets et sous-préfets.

Actuellement, cinq préfets ont déjà demandé leur admission à la retraite. Ces cinq vacances seront le point de départ des futurs mouvements qui se poursuivront régulièrement et dont le premier sera soumis vendredi au conseil des ministres.

Une mise au point du Quai d'Orsay au sujet de la note allemande

Contrairement à certaines assertions, le ministère des Affaires étrangères n'a eu communication que d'une seule note allemande relative à la reprise du contrôle militaire. Il n'a connu les termes de cette note que lorsqu'elle a été remise le 30 juin par l'ambassadeur d'Allemagne.

LES IMPÔTS ARRIÉRÉS SERONT PERÇUS SANS MAJORATION JUSQU'AU 14 JUILLET

La dernière loi des finances a institué une majoration de 10 0/0 sur le montant de tous les impôts arriérés qui n'auraient pas été acquittés par les contribuables le 30 juin au plus tard. Dans la déclaration qu'il a faite, avant-hier, au Sénat, à ce sujet, le ministre des Finances, M. Clémentel, a déclaré que les contribuables qui n'ont pu se libérer du montant de leurs impôts avant le 30 juin, en raison de l'encombrement aux guichets des percepteurs à Paris et dans les grandes villes, bénéficieraient d'une exonération de la taxe de 10 0/0, sous réserve qu'ils se soient munis d'un ticket délivré par le percepteur.

A la Chambre, M. Bedouce, vice-président de la commission des crédits, a demandé au ministre des Finances d'étendre le sursis d'application de la taxe de 10 0/0 à tous les contribuables.

Pourquoi, a dit M. Bedouce, n'étendez-vous pas à tous les contribuables qui payeront leurs impôts avant le 14 juillet, la mesure gracieuse que vous prenez en faveur de ceux qui se sont présentés aujourd'hui aux guichets des percepteurs du Trésor et qui ont obtenu un ticket? La Chambre peut vous y autoriser.

Au nom de la commission — et la Chambre paraît s'associer à notre désir — nous vous supplions d'accorder à tous, jusqu'au 14 juillet, la mesure gracieuse que vous avez prise en faveur de quelques-uns.

M. Clémentel. — J'accepte avec plaisir cette suggestion. Un délai de huit jours est sans importance.

Et M. Labatut ayant insisté pour que les petits cultivateurs puissent obtenir le bénéfice de l'exonération de la majoration de 10 0/0 jusqu'au 14 juillet, M. Clémentel lui a répondu : « Il s'agit d'une mesure générale ».

En conséquence, tous les contribuables pourront acquiescer de leurs impôts arriérés jusqu'au 14 juillet sans qu'il leur soit fait application de la majoration de 10 0/0.

D'autre part, certains contribuables qui ne peuvent encore en possession de l'état de situation de leurs contributions arriérées et qui désirent l'obtenir, devront en faire la demande écrite à leur percepteur avant le 5 juillet au soir; ils n'auront pas à payer la majoration de 10 0/0 pourvu qu'ils règlent les contributions dues par eux dans les cinq jours de la réception du renseignement demandé.

LES PERCEPTIONS ONT RETROUVÉ HIER LEUR HABITUELLE PHYSIONOMIE

Mais le labeur des employés est loin de toucher à sa fin. Après l'affolement de ces jours derniers, pendant lesquels les employés des perceptions travaillaient plus de dix-huit heures, le calme est hier revenu.

Cela tient, nous a expliqué le receveur d'un arrondissement du centre, à la note officielle publiée le matin même et annonçant que le délai accordé aux contribuables pour acquiescer était reculé. Nous sommes maintenant menacés d'une avalanche de lettres réclamant les situations au point de vue de l'impôt. Mais nos précautions sont prises et il sera répondu à chacun dans le plus bref délai.

On cite le cas de bureaux qui, dans la journée du 30 juin, ont vu leur recette normale : 105.000 francs, passer brusquement à 2.100.000 francs. Dans le quartier de la Plaine-Monceau, un contribuable a, d'un coup, versé un demi-million. Il est vrai qu'à celui-ci, la majoration de 10 0/0 pouvait causer un sérieux préjudice.

Dans l'ensemble des perceptions, des milliers de fiches restent en litige. Mais, grâce aux mesures envisagées, on peut espérer que l'ordre sera bientôt rétabli.

M. ERNEST JUDET N'AURA A PAYER QUE 64 FRANCS POUR LES FRAIS DE SON PROCÈS

Lorsque M. Ernest Judet fut acquitté l'an dernier, en juillet, la cour d'assises le condamna à payer les frais occasionnés par sa condamnation. Ces frais furent alors fixés au chiffre de 53.929 fr. 65 plus 30 francs de poste.

Mais sur une procédure introduite par M. Judet, et après plaidoirie de M. Léouzon de la Cour d'assises, interprétant son précédent arrêt, a réduit ces frais à la somme de 64 fr. correspondant uniquement aux frais d'affichage et de proclamation à son de trompe de l'arrêt de condamnation.

Pas d'expulsion de locataires jusqu'au vote du nouveau projet

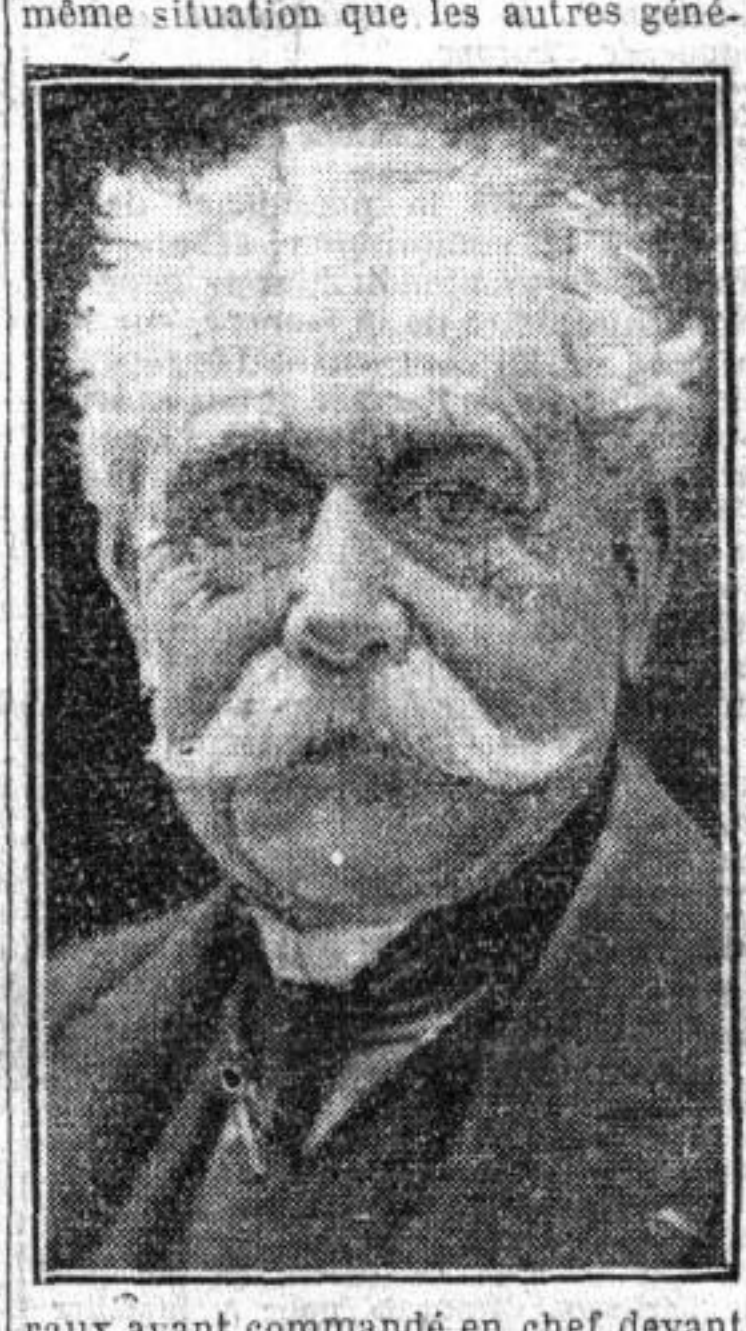
On sait que le garde des Sceaux a déposé, ces jours derniers, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi tendant à maintenir de plein droit dans les locaux qu'ils occupent, et jusqu'au 1^{er} janvier 1926, tous les locataires de bonne foi. Il convient de rappeler à ce propos qu'en vue de parer aux expulsions de locataires qui devaient avoir lieu pour le terme de juillet, M. René Renoult a adressé, dès le 26 juin dernier, aux procureurs généraux une circulaire attirant leur attention sur l'utilité qu'il y aurait, eu égard aux circonstances actuelles et en raison du dépôt de ce projet de loi, à ce que le délai de grâce, prévu par l'article 124 du code civil, soit accordé par les tribunaux compétents, dans la plus large mesure possible, et ce jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur les mesures qui lui sont proposées.

UN MESSAGE DE SYMPATHIE DU GOUVERNEMENT TURC A M. HERRIOT

Au cours de la visite qu'il a faite, lundi, à M. Herriot, Hussein Raghib bey, chargé d'affaires de Turquie à Paris, a remis au président du Conseil un message de sympathie de son gouvernement et de son pays.

LE GÉNÉRAL SARRAIL VA ÊTRE RAPPELÉ A L'ACTIVITÉ

Le conseil des ministres a été amené à examiner les titres du général Sarrail, son rôle dans la bataille de la Marne et comme commandant en chef des armées alliées d'Orient. Il lui a paru que la valeur de ses titres justifiait le dépôt d'un projet tendant à rappeler le général Sarrail à l'activité et à le placer dans la même situation que les autres généraux.



Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

Le général Sarrail, qui a commandé en chef durant l'ennemi.

L'AMÉRIQUE CÉLÈBRERA APRÈS-DEMAIN L'INDEPENDENCE DAY

La fête nationale américaine prendra cette année à Paris un éclat particulier

C'est après-demain qu'on va célébrer, aux États-Unis comme en France, la fête nationale américaine. A Paris, ses organisateurs se proposent de lui donner cette année un éclat particulier.

La chambre de commerce américaine donnera, comme d'habitude, un grand banquet, le soir, au Palais d'Orsay. Y prendront la parole : le général Pershing; M. Edouard Herriot; le colonel Robert; M. Thompson, président du comité olympique américain, et M. Blythe-W. Branch, président de la chambre de commerce.

Un hommage sera rendu à M. Thackeray, qui a quitté hier les fonctions de consul général des États-Unis, qu'il occupait depuis le début de 1914.

A dix heures du matin, la Légion américaine se rendra au cimetière de Picpus, où elle déposera une couronne sur la tombe de Lafayette. De là, les légionnaires se transporteront place des États-Unis pour rendre le même hommage au monument aux morts américains. A six heures du soir, escortés de soldats en armes, ils iront en cortège à l'Arc de Triomphe, où un soldat de la 1^{re} division américaine doit ranimer la flamme du Souvenir.

Le soir, à neuf heures, il y aura un bal à l'Union interalliée.

Dans la journée, diverses sociétés américaines iront porter des fleurs place d'Éna, à la statue de Washington.

AU COMITÉ FRANCE-AMÉRIQUE

D'autre part, une cérémonie aura lieu à onze heures et demie, 82, avenue des Champs-Élysées. Elle placera commémorant les paroles des quatre derniers ambassadeurs y sera apposée par le comité France-Amérique. La cérémonie sera présidée par M. Herriot, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, en présence de M. Myron-T. Herrick, ambassadeur des États-Unis et de M. Gabriel Hanotaux, président du comité France-Amérique. Les invitations donnant droit d'entrée sont délivrées par ce comité.

LE GÉNÉRAL PERSHING A LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

La commission des champs de bataille américains ayant à sa tête le général Pershing, vient d'arriver à Paris, venant de Bruxelles. Elle comprend entre autres personnalités le colonel Trear, représentant du département de la Guerre aux Jeux olympiques; M. C. Woodside, le sénateur David Reed, de Pensylvanie; M. J. Philip Hill, membre du Congrès; John Markey. Cette commission vient, on le sait, visiter les cimetières et les champs de bataille américains, afin d'établir des plans pour y élever des monuments commémoratifs.

Le premier souei de nos hôtes fut hier matin d'aller en pèlerinage à la tombe du Poilu inconnu. Ils arrivèrent vers onze heures place de l'Étoile, où les attendaient le général Gouraud, gouverneur de Paris, et les généraux Charpy et Mouchon, auxquels le général Pershing présenta les membres de la commission.

Devant la dalle, les officiers qui portaient les étendards les inclinèrent lentement, tandis que le général Pershing, après s'être un instant recueilli, déposait sur la modeste tombe une magnifique gerbe de roses rouges cravatée d'un ruban aux couleurs du drapeau étoilé et sur lequel on pouvait lire cette inscription : American Battle Monuments Commission.

Un hommage du Canada

A l'occasion de l'anniversaire de la Confédération canadienne, M. Roy, haut commissaire du Canada à Paris, est allé, de son côté, hier matin déposer une magnifique gerbe de roses rouges et blanches sur la tombe du Soldat inconnu.

UNE JEUNE FEMME DE RAMBOUILLET DÉJÀ MÈRE DE TROIS ENFANTS DONNE LE JOUR A QUATRE FILLETTES

Avoir à peine trente années, être déjà mère de trois enfants et, outre cela, mettre au monde quatre nouveaux bébés, en l'espace de moins d'une heure, est un cas de fécondité qui émerveille les puériculteurs, mais qui causera sans doute quelque gêne dans le ménage de braves ouvriers où, à Rambouillet, l'événement s'est produit hier.

Les époux Monnier, le mari trente ans, la femme, née Cavillon, de quatre ans plus jeune, sont fixés depuis assez longtemps à Rambouillet, et habitent 6, rue des Groussay. Mariés depuis quelques années, ils avaient déjà trois enfants, nichée que le père par son travail de journalier réussissait à faire vivre.

Or la nuit dernière, Mme Monnier, en l'espace de quarante-cinq minutes, mit au monde quatre fillettes, toutes parfaitement constituées et qui ne demandent qu'à vivre.

Le maire de Rambouillet a pensé qu'il était urgent de venir en aide à cette véritable famille nombreuse. Il a offert de faire placer les trois premiers bébés en pension. Mais les parents, malgré la modicité de leurs ressources, ont fièrement décliné cette offre et il faudra chercher un autre moyen de leur venir en aide.

BOULEVARD DES BATIGNOLLES UN INGÉNIEUR TUE SA JEUNE FEMME ET TENTE DE SE SUICIDER

Il avait de fréquentes discussions avec sa belle-mère et son ménage avait été désuni de ce fait

Dans la soirée, vers 6 heures 45, un coup de téléphone venait hier avertir les agents du commissariat de la rue Clapeyron :

« Allo ! Allo ! Ici, 21, boulevard des Batignolles, mon genre veut tuer sa femme, venez vite ! »

Deux gardiens partirent aussitôt; ils arrivèrent juste à temps pour recevoir dans leurs bras un homme ensanglanté, tandis que sur les premières marches de l'escalier, ils apercevaient une femme échevelée gisant, inanimée. Cette dernière, blessée à la tempe gauche, fut immédiatement transportée à l'hôpital Beaujon, mais elle succomba pendant le trajet; le corps fut ramené au commissariat de M. Courcier, rue Clapeyron. Le magistrat reconstitua facilement les phases du drame; le meurtrier, M. Jean Fulgence, vingt-neuf ans, né à Saint-Denis (île de la Réunion), ingénieur, actuellement inspecteur dans une grande compagnie d'assurances, venait d'assassiner sa femme, Simone, vingt-sept ans, née Dueros, parce que celle-ci, qui, le 19 juin dernier avait abandonné le domicile conjugal, refusait de reprendre la vie commune.

M. Jean Fulgence avait épousé, il y a quatre mois, Mme Dueros. Le ménage vint s'installer chez la mère de celle-ci, 21, boulevard des Batignolles.

Les nouveaux époux pouvaient être parfaitement heureux car l'ingénieur gagnait largement sa vie; malheureusement, il ne tardait pas à se disputer fréquemment avec sa belle-mère. Et, pour éviter ces discussions pénibles, il louait, 35, boulevard des Batignolles, un appartement meublé qui vint occuper avec sa femme.

Que se passa-t-il alors? L'enquête n'a pas encore permis de l'établir. Toujours est-il que, le 19 juin, Mme Fulgence quittait le domicile conjugal et venait rejoindre sa mère, 21, boulevard des Batignolles.

Le mari délaissa tenta plusieurs fois de rejoindre celle qui l'avait ainsi abandonné. Enfin, hier, vers 18 heures, il la rencontra boulevard des Batignolles. Mme Fulgence refusa toute explication.

L'ingénieur se rendit alors au domicile de sa belle-mère, et, caché près de la loge de la concierge, attendit le retour de sa femme. Lorsque celle-ci se présenta, il l'accabla de coups dans l'escalier, la suppliant de reprendre la vie commune. Atterrée par le bruit, Mme Dueros accourut, et craignant que son genre ne se livrât à un geste de violence, s'empressa de téléphoner à la police. Tirant un pistolet automatique de sa poche, M. Fulgence avait tiré plusieurs balles dans la direction de sa femme.

Atteinte à la tempe gauche, la malheureuse s'écroula; tandis que, tournant son arme contre lui-même, le meurtrier tentait de se suicider d'une projectile dans la région temporale droite.

Sur lui, on trouva trois lettres cachetées, dont une était adressée au procureur de la République, et les deux autres à des amis.

M. Fulgence, qui semble avoir prémédité son acte, car, affirmait-il, il ne pouvait vivre sans sa femme, a été transporté à l'hôpital Beaujon. Sa blessure ne met pas ses jours en danger. Le corps de Mme Fulgence a été transporté à l'Institut médico-légal dans la soirée.

La finale du tournoi de tennis de Wimbledon se disputera-t-elle entre deux Français

Londres, 1^{er} juillet (dép. Petit Parisien). — Le dernier espoir britannique de gagner le championnat du monde de tennis simple messieurs s'est évanoui aujourd'hui à Wimbledon. Le joueur anglais Kingscote, qui jouait en quart de finale contre l'Américain Williams, a, en effet, été battu par 5-7, 6-4, 6-3 et 6-4. C'est donc Williams qui aura à se mesurer avec notre représentant Lacoste en demi-finale.

D'autre part, le champion de France Borotra a battu, cet après-midi, le célèbre champion américain Vincent Richards, que les critiques sportifs anglais désignent déjà comme le vainqueur de cette année. Si l'on excepte le second set, où le joueur américain a dominé, Borotra a eu le meilleur dans tout le reste du jeu, le score étant 10-4, 4-6, 6-0 et 6-3.

Borotra se qualifie donc pour la demi-finale, où il se rencontrera avec le Sud-Africain Raymond. Allons-nous assister à ce spectacle peu banal d'une finale de tournoi international disputée entre deux Français?

SUZANNE LENGLEN DÉCLARE FORFAIT POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Suzanne Lenglen a fait savoir, cette nuit, à la Sports News Association qu'après avoir pris conseil de son médecin, elle avait décidé de déclarer forfait pour le championnat du monde de tennis. Son docteur lui interdisait de paraître sur les courts avant une dizaine de jours, sous peine de s'exposer aux plus graves dangers.

EPINARD, LE SPRINT FAMEUX PART POUR L'AMÉRIQUE

Epinard, le célèbre poulain de M. Pierre Wertheimer, dont la gloire fut surtout établie par les rétentissements qu'il remporta de l'autre côté du Détroit, a été embarqué hier après-midi à la gare du Nord à destination de l'Angleterre, d'où il sera transporté aux États-Unis pour y remporter, en septembre prochain, les engagements qui ont été souscrits pour lui; son propriétaire n'entend pas le laisser sur les défectueux qui lui infligèrent assez récemment Sir Galahad et Prémontré.

TOUJOURS SANS NOUVELLES DE SIMONE TAILLANDIER

Le dépôt, chez une mercière de la rue Manin, d'un tablier noir et d'un carter à fait penser à un moment qu'on avait retrouvé la piste de l'écolière disparue. Il n'en était rien.

On pouvait croire, dans la journée d'hier, qu'une trouvaille intéressante allait apporter des éléments précieux à l'enquête ouverte pour retrouver la petite Simone Taillandier. Il n'en est rien malheureusement. Voici les faits :

Hier matin, Mme Vaxelaire, qui tient au numéro 69 de la rue Manin un modeste magasin de mercerie, venait déclarer à M. Mariet, commissaire de police du Combat, qu'une dame paraissant âgée de cinquante-cinq à soixante ans, accompagnée d'une fillette de douze ans, avait mis en dépôt chez elle un tablier noir et un carter d'écolière.

Ma cliente de passage, déclara la mercière, après avoir fait de menus achats, me confia ces objets en disant qu'elle reviendrait les prendre dans une heure. L'heure passa et bien d'autres encore. C'est alors qu'ayant lu dans le Petit Parisien le récit de la disparition de Simone Taillandier, je fis un rapprochement entre le signalement de la disparue et la physionomie de la fillette qui accompagnait la dame âgée.

Le magistrat fit aussitôt porter le tablier noir et le carter au commissariat de la Porte-Saint-Martin, où les parents de la petite Taillandier.



La plus récente photographie de Simone Taillandier.

dier, convoqués en hâte, ont déclaré ne pas reconnaître ces objets comme ayant appartenu à Simone.

LA VIE SPORTIVE
LES JEUX OLYMPIQUES

Les Américains battent les Espagnols au polo

Le second match du tournoi olympique de polo à cheval s'est disputé hier, à Garches, sur le terrain du Saint-Germain-Country-Club.

Une assistance nombreuse et des plus élégantes y assistait. Les équipes d'Espagne et d'Amérique ont été très brillantes. Les Américains ont gagné par 10 à 0.

LE NORVÉGIEN OLSEN EST CHAMPION DU COUP DOUBLE

La deuxième épreuve du tir aux armes de chasse sur cerf court s'est disputée hier, de 9 heures à 18 heures, à Versailles, au stand de la route de Saint-Cyr.

Chaque tireur a tiré quatre coups de fusil à 100 mètres, quatre coups de fusil à 200 mètres, quatre coups de fusil à 300 mètres, quatre coups de fusil à 400 mètres.

LE TOURNOI INDIVIDUEL DE FLEURET

Le tournoi de fleuret individuel a commencé hier, au vélodrome d'hiver. Après les incidents de la veille, qui ont empêché de commencer la veille, les épreuves ont commencé hier.

Le tournoi de fleuret individuel a commencé hier, au vélodrome d'hiver. Après les incidents de la veille, qui ont empêché de commencer la veille, les épreuves ont commencé hier.

LE MATCH CARPENTIER-TUNNEY EST FIXÉ AU 22 JUILLET

Un message Central News de New-York signale que le match entre Tunney et Carpenter, qui devait avoir lieu le 22 juillet, est fixé au 22 juillet, et qu'il se disputera au Polo Grounds de Kansas City.

LA BOXE AU GALA FRANCO-AMÉRICAIN

Parmi les attractions de la fête franco-américaine installée au Champ de Mars figurent des matches de boxe. Voici le programme des deux premières journées :

3 juillet. — Combat de poids mi-moyens, en 8 rounds : Halabau, 66 kilos, Français, contre Tolson, 66 kilos, Américain.

UN RALLYE-BALLON CYCLISTE

Le Petit Parisien organise pour le dimanche 13 juillet, sous le patronage de la Commune libre de Montmartre, un rallye-ballon cycliste.

Le départ se fera dans le « maquis » de Montmartre, avenue Jaurès, à 8 heures.

LES GRÈVES

Les pourparlers engagés entre les ouvriers et la direction d'une usine de produits chimiques, en vue de l'application de la journée de huit heures, n'ont abouti, le personnel s'est mis en grève.

LE MARTINIQUEAIS JONAS QUI BLESSA UN MARIN AMÉRICAIN A COUPS DE COUTEAU

EST INCULPÉ DE TENTATIVE DE MEURTRE

Le Martiniquais Maxime Jonas, qui, dimanche soir, place Blanche, blessa de deux coups de couteau le marin américain M. Howard, canotier à bord du West Virginia, a été incriminé par M. Frauchet, juge d'instruction.

LE CONGRÈS DES EMPLOYÉS CIVILS DE LA GUERRE

Le congrès annuel de la Fédération nationale des employés civils de la guerre s'est ouvert au Musée social.

M. Jarry, de Bourges, président, a été élu par toutes les sections de province y assistant.

LE LYCEUM DE FRANCE VA S'INSTALLER RUE DE BELLECHASSE

Ayant quitté la rue de Penhèvre, le cercle français, le Lyceum de France va s'installer rue de Bellechasse, dans l'ancien hôtel de la famille de La Rochechouart.

FAITS DIVERS

PARIS

Le feu

Un feu de chambre, provoqué par la chute d'une lampe à essence s'est déclaré, la nuit dernière, dans le logement de M. Degraevet, 37, boulevard du Port-Royal. Il a été éteint après dix minutes de travail.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Par suite d'une embardée, un taxi conduit par le chauffeur Bourgeois, 100, rue Bolivar, a renversé boulevard de Courcelles un vieillard de soixante-deux ans, M. D. Le vieillard a été transporté à l'hôpital.

SEINE

Trois piluleux de camp arrêtés

Le camp de Saint-Maur, où vivent au lieu récemment les trois piluleux, qui ont été arrêtés par la police.

UNE FÊTE POUR L'ENFANCE LORRAINE

L'œuvre de l'Armée lorraine organise un gala au profit de l'Enfance lorraine, le 10 juillet, au Grand Théâtre de la ville de Nancy.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

LA « PRINCESSE » DE JOANNAN EN APPEL

Le Polonais Ektarian, son compatriote et son ami, a été condamné à la prison pour avoir tenté de faire passer un faux passeport.

TIRAGES FINANCIERS

RENTES 3 1/2 0/0 AMORTISSABLE

Ont été extraits de la roue les trois séries suivantes : 11, 12 et 22.

COURRIER DES T.S.F. AMATEURS DE T.S.F.

LA STATION ANGLAISE DE RADIOPHONIE A LONGUE DISTANCE SERA INAUGURÉE AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui, rappelés-le, que sera mise en service la nouvelle station de radiophonie de 25 kilowatts que la British Broadcasting Company a fait ériger à Chelmsford.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

Radio supérieure des P. T. T. (longueur d'onde, 302 m.). — 30 h. 15, causerie par Mme Bouche-Sauval, sur l'histoire de l'art : Un portrait, la sculpture, le dessin.

BULLETIN FINANCIER : Cours de la Bourse de Mardi 1er Juillet

VALEURS	Cours précédent	Cours de jour	VALEURS	Cours précédent	Cours de jour	VALEURS	Cours précédent	Cours de jour	VALEURS	Cours précédent	Cours de jour
PARQUET											
A terme et au comptant											
Banque de France	7375	7400	3 %	52 65	52 20	Quest 3 1/2 % anc.	274	276 50	Goldfields	78 50	81
Banque d'Algérie	5150	5150	3 % amort.	63	69 80	Messag. 3 1/2 %	269	269	Hartmann	284	285
Banque d'Inde	1490	1490	3 1/2 % amort.	80 65	80 30	Omnibus 4 %	309	303	Huanchaca	333	335
Banque de Paris	1490	1490	5 % 1915	67 80	67 60	Transatlantique	220	220	Jagersfontein	268	270
Banque Transatl.	306	306	5 % 1918	55 70	54 35	Argentin 1911	120	120	Lennox Goldfields	54	50 75
Banque Union Paris.	918	918	5 % 1920	80 65	80 45	Bresil 4 % 1889	115	120	Lianosoff	828	830
Comptoir d'Escom.	989	987	5 % 1920	80 65	80 45	Chine 5 % 1913	115	120	Malacca	439	435
Crédit Foncier	1385	1385	Bons Tr. 6 % 1922	492	493	Colon 5 % 1913	22	25 74 95	Mexican Eagle	67	60
Crédit Industriel	1230	1230	6 % 1923	479 50	481 50	Ext. Espagne 1 %	72	72	Mexico et Oro	360	375
Crédit Mob. Franç.	510	509	6 % sept. 1923	472 25	474 50	Ext. Espagne 1 %	72	72	Montecatini	207	210 50
Société Générale	766	765	Crédit Nat. 1913	472 25	474 50	Asturien	760	748	Mount Elliott	97	104
Reute Foncière	1385	1385	1920	418	418	Antares 1 ^{re}	604	604	Norfolk	38	39 25
Société Civile	11300	11310	1921	407	407 25	1865	304	304	Phosphate	322	325
Lyons	1002	1005	1922	468	468	1871	398	400	Pekin Syndicate	65	67 25
Midl.	825	805	jan. 1922	468	468	1876	398	400	Phosphate Const.	462	466
Orléans	915	905	jan. 1922	458	458	1892	196	196	Phosphates Tunis	193	193
Paris-Montp.	6400	6490	jan. 1923	446	449	1898-1899	184	184	Phosphates Tunis	255	203 50
Tramways	447	450	juin 1923	446	445	1898	222	224	Silva Plana	167	168
Gen. d'Electr.	1528	1435	1924	446	445	1902	216	216	Spassky	44	44 75
Thomson-Houston	688	700	Soc. Marseillaise	525	525	1904	216	216	Tabac	376	394
Forç. Nord et Est	327	327	Banque priv.	287	288	1904	342	342	Tanagor	296	297
Jeumont	453	450	Créd. Fonc. d'Alg.	500	500	1912	198	198	Tanganyika	162	165
Trefil. du Havre	103	103	Gen. d'Alg.	671	671	1912	181	181	Tharsis	31	31
Courrières	686	689	Tramw. Français	401	400	1913	201	201	Transvaal	83	75
Levallois	447	450	Electric. de Paris	950	939	1915	383	337 50	Tabriz priv.	611	624
St. de Penarroya	1820	1830	Elec. Gaz du Nord	1465	1465	1922	460	460	Utah	1400	1450
Platine	132	130	Créd. Metallurg.	415	414	1922 lib.	421	421	Au comptant		
Et. Kuhlmann	662	665	Malfidano	415	414	1922 lib.	421	421	Brass. Universelle	620	620
Phosph. de Gafsa	930	937	Comp. Gds Lacs	749	695	1879	429	429	Denay	1260	1270
Charg. Reunis	480	484	Belge et Reunis	426	426	1880	459	452	Elberfeld	285	285
M. Marit. ord.	192	195	Andalous	800	800	1891	258	258	Part. Héracée	14350	14500
Omnibus de Paris	708	716	Nord-Espagne	380 5	380 5	1892	239	239	Toulon	375	395
Paris-Montp.	130	130	Saragossa	106	105	1893	235	235	Union	315	315
Voitures à Paris	1060	1060	Sonovieves	1710	1715	1906	254	250 50 250	Ray	218	225
Air Liquide	592	591	Est Asiat. danois	3000	3125	1912 lib.	364	362	Vieille Montagne	1989	1972
Chem. de l'Est	132	130	Gr. Ind. Chine	3530	3530	1922 lib.	450	450	Omnium	876	895
Russe cons.	4	3	Comp. Colonial	1390	1200	1922 lib.	450	419	Buter	275	305
3 1/2 % 1914	16	16	Acieries de France	305	502	1922 lib.	409	409	Grosny priv.	875	895
3 1/2 % 1896-98	15	15	Longwy	1050	1050	1923 lib.	418	415	Royal Dutch	2360	2350
3 1/2 % 1900-02	27	27	Midl.	710	711	1923 lib.	411	425	Sumatra	3235	342
Série 4 1/2 % 1905	51	51	Chantiers Loire	226	1768	1879	448	450	Sumatra	620	631
Ottoman 5 1/2 % 1914	29	29	Châtillon-Commun	1746	1768	1880	448	450	Brésil 5 % 1910	252	252
B. Lond. Mexico	670	670	Phives-Lille	2405	2405	1881	451	50	Argentin 5 % 1914	235	235
B. Mex. Rio de Jan.	670	670	Ch. Fer Est	690	685	1882	243	243 50	Buter	275	305
Central Mining	924	930	Charbon. Tonkin	9005	9000	1905	143	50	Mexico 5 % 1899	120	110
Rio-Tinto	274	280	Béthune	3221	3270	1906	219	243	Monaco	4445	4475
Central Mining	924	930	Carmaux	1930	1930	1913	276	270 50	COURS DES CHANGES		
Rio-Tinto	274	280	Merles du Rhone	630	618	1913 1/2 %	371	354	Londres	81	84 50
Central Mining	924	930	Agex Havas	1643	1643	1914 1/2 %	356	354	New York	18	19 30
Rio-Tinto	274	280	Etat Parisien act.	679	679	1917	223	221	Allemagne	87	87
Central Mining	924	930	5 % 1905	540	535	MARCHÉ EN BANQUE					
Rio-Tinto	274	280	Cr. Ind. des Petrit.	815	832	A terme et au comptant					
Central Mining	924	930	Sucre Ind. et Régl.	800	800	Bakou	2685	2750	Argentine	87	87
Rio-Tinto	274	280	Ch. Fer Est	290	290	Cautchouc	149 50	150 50	Danemark	209	209
Central Mining	924	930	5 % 1919	333	330	Cherbourg	48 50	49	Espagne	354	258
Rio-Tinto	274	280	Tunis 3 % 1892	245	245	Charter	48 50	49	Hollande	259	258
Central Mining	924	930	Gen. d'Alg.	278	278	Corcoro	31 75	32	Inde	711	709
Rio-Tinto	274	280	Maroc 4 % 1914	310	310	Crown Mines	31 75	32	Norvège	255	258
Central Mining	924	930	Algérie 3 %	300	295	Colosse	407	413	Roumanie	7	8
Rio-Tinto	274	280	Tunis 3 % 1902	255	255	Concordia	424	429	Suède	336	340
Central Mining	924	930	France 5 % anc.	171	25	De Beers	1027	1056	Switzerland	56	56 25
Rio-Tinto	274	280	Est 3 % 1902	290	298	Eastern	52 50	52	Vienne	26	26 75
Central Mining	924	930	Tunis 3 % fus. anc.	265	50	Estrellas	166	168	Portugal	56	56 25
Rio-Tinto	274	280	Lyons 3 % 1905	270	270	Francis Wyoming	285	293	Pologne	56	56 25
Central Mining	924	930	Nord 3 % ancien	838	281	Finlande					
Rio-Tinto	274	280	Orléans 3 % anc.	278	281						

